



## **Appel à contributions de la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de la future programmation 2021-2027 des fonds européens**

### ***Contribution de La Rochelle Université***

La Rochelle Université a fait le choix de se spécialiser sur les défis liés au « Littoral urbain durable intelligent ». En cohérence avec sa stratégie d'établissement, elle souhaiterait que les enjeux et les thématiques associés à sa spécialisation soient pris en compte dans la future programmation FEDER.

#### Enjeux sociétaux et scientifiques

Le littoral concentre une population importante dans le monde, avec une pression forte sur le milieu côtier. Par ailleurs le littoral fait face à des risques grandissant issus tant du changement climatique, de la perte de la biodiversité, de la pollution maritime que du tourisme.

Ces évolutions conduisent à une artificialisation des rivages naturels qui perdent leur rôle de tampon entre terre et mer, à la destruction et la pollution de zones vasières côtières ou mangroves jusque-là nourricières, et au développement de zones touristiques avec des règles de protection parfois contournées. Combinés aux effets du réchauffement planétaire, ces phénomènes interrogent le développement, la durabilité et la résilience des villes et infrastructures du littoral mais aussi les objectifs d'une société inclusive capable de protéger de manière équitable les populations les plus vulnérables et les plus exposées aux risques climatiques. Les enjeux sont aussi à penser dans le cadre de la transformation numérique qui, à travers la digitalisation, la dématérialisation et la désintermédiation, génère de la donnée, offre l'opportunité de services nouveaux, crée de l'intelligence artificielle, produit de la connectivité et modifie le comportement, les échanges et les interactions humaines. Une réflexion doit être menée sur les effets de la fracture numérique susceptible. Maintien de la biodiversité, risque de montée des eaux, stabilisation du trait de côte, vulnérabilité des villes littorales, dégradation de l'environnement côtier, maîtrise énergétique d'un urbanisme proche littoral, durabilité des bâtis exposés à un environnement agressif, gouvernance des risques et responsabilité sociétale sont autant de défis et donc de sujets en lien fort avec la société.

## Principales thématiques à soutenir dans le cadre du LUDI (Littoral Urbain Durable Intelligent)

### *Environnement, littoral biodiversité*

- Interactions entre l'Homme, la société et l'environnement en zone littorale : qualité de vie, flux migratoires, usages et pratiques du territoire littoral, gouvernance, politiques publiques et aménagement des territoires
- Ressources naturelles en zone littorale : évolution, indicateurs de biodiversité des espèces et des écosystèmes, exploitation des ressources, production de biens et de services (bien-être et santé), croissance bleue

### *Transition énergétique et bâti durable*

- Le bâti : efficacité énergétique et environnementale, place de l'utilisateur, résilience et durabilité
- L'interaction structure/environnement : amélioration de la qualité des environnements intérieurs, optimisation de l'urbanisme
- La durabilité des matériaux et des structures et l'éco-efficience du bâtiment

### *Transformation numérique*

- Sécurité
- Image
- Humanité numérique

### *Cultures, sociétés, organisations*

- Habiter le littoral et y mener différentes activités (exemple : tourisme)
- Approche historique, enjeux culturels, aspects internationaux et multiculturels, gouvernance, normes et règles

D'autre part, La Rochelle Université souhaiterait que les financements FEDER permettent de :

- Soutenir la recherche partenariale, en constituant des partenariats ouverts aux acteurs sociaux-économiques, sur des filières porteuses ou émergentes. Il faudrait promouvoir les partenariats avec des entreprises installées sur le territoire mais aussi avec celles désirant s'installer à terme (sans avoir nécessairement un établissement dans la Région). Il faudrait également pouvoir faire porter les projets collaboratifs par l'Université, surtout pour travailler avec des petites structures (TPE, Start up).
- Définir des enveloppes destinées à la recherche et à l'innovation, sans fixer de manière rigide la part revenant à la recherche et celle revenant à l'innovation, assurant ainsi un continuum plus souple entre ces 2 activités complémentaires (problème actuel des axes 1a et 1b dont les enveloppes ne sont pas fongibles).
- Développer une recherche d'excellence, y compris dans sa dimension internationale.
- Accompagner la structuration de la recherche et de l'innovation au sein des établissements ou entre établissements, en participant à l'évolution du paysage régional ESRI.
- Soutenir l'implantation d'équipements scientifiques de haut niveau nécessaires à la performance et à la visibilité de la recherche régionale.
- Développer les infrastructures numériques de l'ESR avec une vision équilibrée entre les sites.

- Doter les établissements de fonds utilisables sur appel à projets internes favorisant le développement de chaque site dans le cadre d'une stratégie scientifique clairement définie.
- Soutenir le transfert des savoirs et la diffusion des connaissances scientifiques et techniques, ainsi que leur valorisation
- Financer l'appui au montage et à la gestion de projets relevant de programmes communautaires et internationaux (Horizon 2020, Horizon Europe, ...) en lien avec la RDI ou tout autre dispositif permettant d'aller chercher des financements européens compétitifs (fonds d'amorçage par exemple).

Enfin La Rochelle Université désire attirer l'attention sur la possibilité de développer des synergies entre les fonds structurels avec d'autres fonds européens (PCRD ou autres) et sur la nécessité de mettre en place des règles et des procédures simplifiées, en particulier pour l'exécution des dépenses et les justifications.